école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

Fiche d'inscription au CNAM
« Parcours CNAM Ouverture »

Le « parcours CNAM Ouverture » est conseillé aux étudiants en architecture de 1ère année pour découvrir et se familiariser avec les enseignements du CNAM. Les UE validées dans le parcours d'ouverture seront prises en compte et permettent d'intégrer le cursus double Licence avec une base solide. L'Ensapb accompagne l'étudiant dans son souhait d'obtention du diplôme d'ingénieur jusqu'à la licence et pas au-delà.

Vous avez la possibilité de suivre 1 unité d'enseignement au CNAM par semestre.
Si vous ne prenez qu'une unité d'enseignement sur l'année, l'inscription est à votre charge et à faire sur le site du CNAM
Si vous prenez 2 unités d'enseignement (une à chaque semestre), l'école de Paris Belleville prend en charge financièrement l'inscription à l'unité d'enseignement du 2d semestre. Pour ce 1er semestre l'inscription est à votre charge et à faire sur le site du CNAM.

Procédure d'inscription :

1) L'inscription pour suivre cette formation se fait auprès du service des études, sandrine.olivier@paris-belleville.archi.fr .
2) Le CNAM créer un dossier et génère des identifiants que l'étudiant reçoit sur son mail, comme suit : ID utilisateur / mot de passe : exemple PHaHZBSu (bien respecter les majuscules et minuscules)

➢ Ces identifiants servent à sa connexion à https://portaileleve.cnam.fr/sites/st/Pages/st-cnx.aspx
- Payer en ligne par CB les unités d'enseignement choisies **prises en charge par l'étudiant uniquement**
- Gestion des certificats de scolarité, de réussite, modification des coordonnées, etc.

3) L'accès aux cours de son inscription se fait sur l'espace numérique : https://idp.lecnam.net/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1
4) Le planning des cours est accessible sur le site : https://btp.cnam.fr/

! Les étudiants boursiers bénéficient de l'exonération complète de toutes les UE chaque semestre.
! Tous les étudiants qui suivent pour la première fois des cours au CNAM devront activer leur compte pour s'inscrire aux UE qui ne sont pas prises en charge par l'école et pour s'acquitter des frais d'inscription auprès du CNAM.

Remplissez le questionnaire ci-dessous qui nous permettra de vous contacter pour la prise en charge de l'UE éventuellement suivie au 2d semestre.

60 boulevard de la Villette
75019 Paris
+33 (0)1 53 38 50 00
ensa@paris-belleville.archi.fr
www.paris-belleville.archi.fr

NOM : ..... Prénom : .....

Cycle d'études ..... Année d'études.....

Je suis un(e) étudiant(e) boursier(e) ☐

J'atteste m'inscrire au C.N.A.M. pour suivre une UE du 1er semestre. Je m'engage à suivre les enseignements dispensés au CNAM et à passer les examens de validation.

Date : ..... Signature .....

remplir la page suivante SVP ➔ ➔ ➔

Liste des options du Parcours CNAM Ouverture prises en charge par l'école

Semestre 1 :

☐ BTP005 Résistance des matériaux (6 ECTS)

☐ BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)

Semestre 2 :

☐ BTP007 Béton armé et précontraint (6 ECTS)

☐ BTP008 Constructions métalliques et bois (6 ECTS)

Fiche à adresser par mail à Sandrine Olivier avant le lundi 22 septembre 2025 12h.

60 boulevard de la Villette
75019 Paris
+33 (0)1 53 38 50 00
ensa@paris-belleville.archi.fr
www.paris-belleville.archi.fr

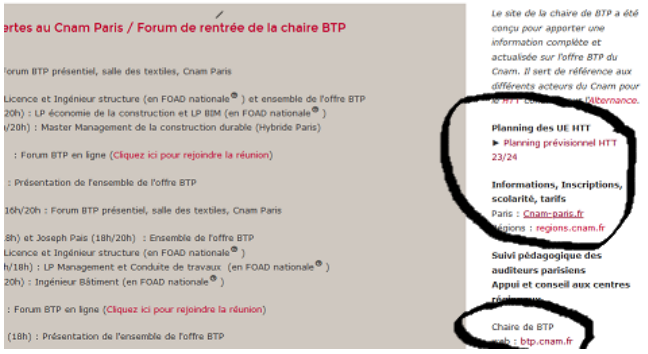

Présentation BTP Cnam, inscription et planning :

60 boulevard de la Villette
75019 Paris
+33 (0)1 53 38 50 00
ensa@paris-belleville.archi.fr
www.paris-belleville.archi.fr